

# Gouvernance et citoyenneté

La participation citoyenne est un volet fondamental d'une nouvelle « gouvernance », plus démocratique et plus respectueuse de l'Homme et de la Planète. Elle constitue également un gage d'efficacité des choix publics, dès lors que les citoyens peuvent exprimer une « expertise d'usage » d'autant plus responsable qu'ils sont mieux informés sur les enjeux de leur territoire. Mobiliser les citoyens pour leur permettre de se réapproprier leur ville, renforcer la citoyenneté, lutter contre l'incivilité et l'insécurité sont autant d'outils, pour mieux-vivre ensemble.

## **1. Lutter contre les incivilités, renforcer la citoyenneté**

*Renforcer la citoyenneté et l'implication des habitants dans la vie de leur cité est essentiel, dans une commune où les incivilités font souvent partie du quotidien.*

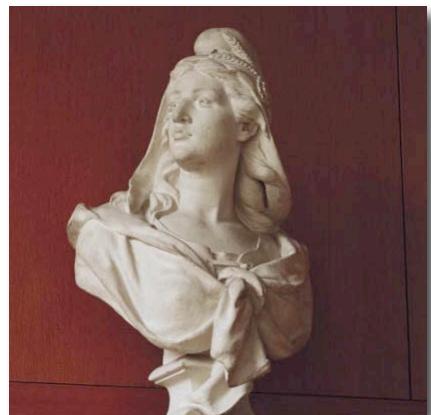
### **Des incivilités répétées**

Les atteintes aux personnes touchent une part significative de la population aulnaysienne.

La manifestation la plus violente du malaise qui pèse dans certains secteurs reste sans conteste les émeutes de 2005 : au cours de plusieurs jours d'affrontements, des bâtiments et des véhicules ont été détruits.

Ces événements ont été largement couverts par les médias : ils ont contribués à véhiculer une image négative de la commune. Le service de Prévention constate par ailleurs que ces événements ont détérioré les relations entre les jeunes et les instances policières.

De façon plus concrète, les incivilités et les violences perpétrées par quelques individus portent principalement atteinte aux habitants des quartiers les plus défavorisés : l'agression d'une conductrice de bus en mai 2010 avait amené les personnels à stopper le service, pénalisant ainsi les actifs dépendants de ce mode de transport.



## Gouvernance et citoyenneté

### Une démarche partenariale : un contrat local de sécurité

Le Contrat Local de Sécurité identifie les différents partenaires à mobiliser pour garantir la sécurité des Aulnaysiens. Il articule les actions locales des différents acteurs de la prévention et de la répression (justice, police, médiation...), dans une cellule de veille hebdomadaire.

La création d'un Observatoire de la Tranquillité Publique et la mise en place d'un logiciel de cartographie de l'insécurité (le logiciel Corto recense les atteintes à la tranquillité publique les plus diverses, des vols avec violences aux injures) sont des outils qui doivent permettre de mieux connaître les besoins et d'y apporter des réponses ciblées.

Le CLS définit des actions afin de : tranquilliser l'espace public, prévenir l'absentéisme et le décrochage scolaire, aider les victimes, prévenir la récidive et les conduites à risques, communiquer sur la sécurité, et mieux définir les rôles des différents acteurs (police nationale, police municipale, médiateur, etc.)

### Des actions de médiation et de prévention : une présence forte sur le terrain

La création d'un service Prévention et Sécurité témoigne de la volonté de la Ville de lutter contre l'insécurité. Cela passe notamment par de nombreuses actions de médiation et par la mobilisation de 15 agents de médiation qui ont pour mission :

- d'assurer des actions de médiation et de prévention et d'accompagner les victimes,
- d'assurer la médiation dans les collèges, lycées et dans les structures municipales,
- de sécuriser les manifestations publiques : stade nautique en période estivale, canal de l'Ourcq et le Parc Ballanger (notamment pendant l'été).
- et, à court terme, de développer des animations avec le club de prévention Grajar 93 (Groupement de recherche et d'actions auprès des jeunes adolescents de la rue). Les médiateurs de la ville travaillent en partenariat étroit avec les éducateurs spécialisés du Grajar 93.

Des projets pédagogiques et ludiques sont proposés aux jeunes afin de leur permettre de mieux connaître les institutions municipales, ou leur redonner le goût de l'effort. Ce sont des projets qui ont également le mérite de les valoriser :

La Ville projette la création d'un commissariat à la Rose des vents.

#### UN DISPOSITIF NATIONAL

Le lycée Jean Zay compte la première des équipes mobiles de sécurité (EMS) affectées à la sécurisation des établissements et à la prévention de la violence scolaire : actions de sensibilisation, diagnostics de protection (équipements vidéo, installation de clôtures...), accompagnement des personnels éducatifs en cas de crise.

Les jeunes souffrent également de discrimination à l'embauche du fait de leur domiciliation dans un quartier dit sensible (Source: études sur les violences urbaines, Centre d'études stratégiques).

L'Association citoyenneté jeunesse mène de nombreux projets dans les collèges de la ville afin de sensibiliser les jeunes à la violence, au sexisme, etc.

## Gouvernance et citoyenneté

- le City Raid Andros permet aux jeunes Aulaniens de découvrir la ville et ses institutions de façon ludique : différentes étapes et jeux sont prévus (commissariat, bibliothèque...).

- le projet Solid'Air est un raid aventure de 10 jours organisé avec 6 élèves du collège Debussy ayant des problèmes comportementaux. Seuls les plus motivés sont entrés dans les stages de préparation (2 semaines pendant les vacances et 5 week-end) et partiront pour un tour de France en ULM sur les traces de la première et seconde guerre mondiale (survol des plages du débarquement...). Ce projet devrait être pérennisé dans une autre version, sur 3 ans, et permettre *in fine* de former des tuteurs.

### Partage

Les membres du Forum 21, réunis en ateliers, ont souligné les points suivants.

Les participants abondent dans le sens du pré-diagnostic : les actions de prévention et de médiation sont des enjeux de lutte contre l'insécurité.

## 2. Vers une nouvelle gouvernance ?

*La participation / responsabilisation des habitants à la définition d'un avenir commun constitue, également, un moyen de retrouver des valeurs démocratiques, et la volonté de vivre ensemble. Sur ce point, Aulnay-sous-Bois met en place différentes structures qui permettent aux habitants de s'exprimer sur la vie de leur commune, et entend aller plus loin dans le registre de la participation.*

### Des conseils de quartier

La Ville a constitué des conseils de quartiers (12 conseils, voir la carte ci-contre) qui permettent aux Aulaniens de participer à la vie de leur commune.

Les conseils de quartier sont très ouverts : ils sont constitués de 3 élus (dont 1 de l'opposition), de membres de la société civile et de citoyens majeurs, de toutes nationalités. Les personnes qui désirent participer peuvent s'inscrire, à tout moment. Le cadre de travail des conseils est proposé par un comité de pilotage.

PERIMETRE DES CONSEILS DE QUARTIER



Source : Ville, Direction de l'Information Géographique

## Gouvernance et citoyenneté

Le fonctionnement de ces conseils et les retours faits aux citoyens sur leurs demandes et/ou propositions, constituent encore des axes de progression, sur lesquels la Ville travaille avec une détermination prometteuse.

En dépit de l'ouverture aux étrangers, les conseils des quartiers Nord semblent toutefois - comme souvent dans les villes françaises - peu représentatifs de la diversité des habitants. Pour favoriser l'expression de tous, la Ville souhaite donc mettre en place des agents de terrain, chargés d'aller à la rencontre de la population et faire le lien avec les conseils.

La création d'une gazette de quartier devrait également permettre de mieux communiquer sur ces instances. Néanmoins, ce travail de proximité semble plus approprié pour toucher les populations qui ne lisent pas/ ne parlent pas, ou mal, le français.

### **Un Conseil des Seniors Citoyens**

La Ville a également mis en place un Conseil des Seniors Citoyens, afin de mieux connaître et mieux répondre aux besoins de ce public.

A ce jour, une cinquantaine d'Aulnaysiens de plus de 60 ans ont intégré ce conseil.

La mise en place d'un cadre de travail devrait permettre de mobiliser davantage les personnes inscrites.

### **Des jeunes citoyens ?**

La Ville mène actuellement une réflexion sur la mise en place d'un conseil des enfants à destination des élèves d'école élémentaire. C'est une démarche positive : la mise en place d'un conseil municipal des enfants favorise l'apprentissage de la citoyenneté en permettant de s'investir dans la vie de leur commune, et cela, dès le plus jeune âge.

Par ailleurs, la Ville encourage les jeunes à s'investir dans un projet de coopération internationale avec l'opération « Voyagez autrement ». A ce jour, 110 jeunes Aulnaysiens ont bénéficié de ce dispositif.

### **Une démarche réellement participative : l'Agenda 21**

L'élaboration de l'Agenda 21 d'Aulnay-sous-Bois – le programme de développement durable de la Ville – est une démarche totalement participative, couplée avec l'action des conseils de

## Gouvernance et citoyenneté

quartier : les citoyens, réunis au sein d'un Forum puis d'ateliers, élaboreront un diagnostic partagé et un programme d'actions de la Ville en faveur d'un développement durable.

Pour crédibiliser cette démarche, et mieux respecter les citoyens participants à ce Forum, les élus et les services se sont engagés à rendre compte du devenir des propositions citoyennes, par des avis motivés.

Une fois par an, Aulnay-sous-Bois organise un Forum des Associations afin de permettre aux habitants de découvrir les activités proposées sur leur territoire.

### Un soutien aux associations

Le Journal Officiel recense 960 associations à Aulnay, dont la moitié est active. Parmi elles, environ 500 sont connues des services municipaux et 400 ont un contact régulier avec la Direction de la vie associative, qui leur apporte un soutien essentiellement logistique (aides matérielles, mise à disposition de locaux, de matériel...). Les associations peinent à trouver des bénévoles (sur plus de 8 000 visiteurs au Forum des associations 2009, seules 4 personnes se sont proposées comme bénévole...).

Le service Vie associative situé à la ferme du Vieux Pays, appelé communément Maison des associations, permet de recevoir les associations et les habitants (encadré).

Toutefois, il semble nécessaire de mieux coordonner les besoins des associations et les locaux disponibles : à ce jour, le Logement Francilien, les centres sociaux et la Ville mettent des locaux à disposition des associations. Ceux alloués par la Ville (gratuits) sont saturés en soirée et pendant les week-ends. Il serait souhaitable de favoriser une rotation des associations afin d'en permettre l'accès à un plus grand nombre.

### Une volonté de donner aux Aulnaysiens les moyens d'être acteurs du développement durable

L'hebdomadaire municipal Oxygène propose aux Aulnaysiens de nombreux articles et dossiers d'information sur le développement durable et sur les gestes à adopter au quotidien.

Un des objectifs de la Ville, formalisé dans son Plan Vert, est de mieux faire connaître le travail des services de la ville, et de sensibiliser la population au respect de l'espace public.

### Une ouverture sur le monde : la coopération décentralisée

Depuis 2 ans, Aulnay-sous-Bois souhaite développer des actions de coopération internationale. En 2009, la Ville a signé une convention de jumelage avec Rotterdam-Roth (Pays-Bas) - qui a

#### OBJECTIFS DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS

- 1) Un centre de documentation / accueil/ informations
- 2) La tenue de permanences à tour de rôle : petits espaces dédiés
- 3) La possibilité de se réunir : salle de réunion
- 4) Avoir un accès à internet et une salle informatique équipée
- 5) Une domiciliation d'associations
- 6) La mise à disposition de casiers (boîtes aux lettres)
- 7) Aide et conseil au montage du dossier de subventions
- 8) Aide pour le montage de projets associatifs : conseils etc.
- 9) Un service reprographie
- 10) Un prêt de matériel audiovisuel et d'exposition.
- 11) Un prêt de matériel pour les manifestations
- 12) Un prêt de cars
- 13) Un prêt ou location de salles (festives et de réunion)
- 14) Conseils juridiques /comptables avec des experts.
- 15) Stages proposées à la maison des associations :
- 16) Organisation de conférences de culture générale, de manière à créer une synergie
- 17) Animation d'un observatoire de la Vie associative avec les partenaires de terrain (politique de la ville, centres sociaux, bailleurs, antennes jeunes etc.), qui pourrait être un outil à la décision au profit d'une éventuelle commission politique relative à la vie associative
- 18) Co-gestion des dossiers CUCS et CLAS en lien avec les chargés de mission politique de la ville.
- 19) Une bourse au bénévolat.

## Gouvernance et citoyenneté

permis d'amorcer des échanges avec les élèves du lycée Voillaume - puis en 2010 avec Al Ram en Palestine. Elle a également pris contact avec d'autres communes d'Algérie, du Maroc, et d'Israël.

### Partage

*Les membres du Forum 21, réunis en ateliers, ont souligné les points suivants.*

Les participants abondent dans le sens du pré-diagnostic : le manque de bénévoles et de locaux disponibles menace la pérennité des associations locales, notamment les associations à caractère caritatif et humanitaire. C'est là un enjeu de lutte contre l'exclusion et donc de cohésion du territoire.

Favoriser la participation des habitants et redynamiser la démocratie représentative apparaissent alors comme les premiers enjeux du volet social de l'Agenda 21.

#### Forces

- Des actions de prévention et de médiation valorisantes pour les jeunes
- Un partenariat étroit des médiateurs avec les éducateurs du Grajar 93

#### Faiblesses

- Des incivilités et des actes de violence qui donnent une mauvaise image de la ville

#### Opportunités

- L'élaboration de l'Agenda 21
- La création d'un Conseil des enfants

#### Menaces

#### Enjeux

- Assurer la sécurité (et la tranquillité publique), par une sécurité matérielle et sociale garantie aux personnes les moins favorisées
- Faire évoluer les Conseils de quartiers en instances de participation
- Faciliter l'accès à la citoyenneté, en valorisant le modèle républicain